



Aide-mémoire

Utilisation du bandeau d'en-tête des sites Web

Les règles du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec incluent, entre autres, un bandeau d'en-tête qui doit se trouver dans toutes les pages Web des ministères et organismes assujettis. Ce bandeau est constitué de trois zones principales :

- Le logo du gouvernement du Québec, à gauche;
- Le nom du site, du ministère ou de l'organisme, au centre ou en dessous;
- Une zone personnalisable, à droite.

Deux modèles

Il existe deux modèles de bandeau d'en-tête. Le premier a un fond bleu (couleur 095797) avec les éléments blancs. Le deuxième a un fond blanc, mais avec une bande bleue en haut, et les autres éléments sont noirs (sauf le drapeau du logo, qui est en bleu 325EA8). Ces caractéristiques s'appliquent autant pour la version bureau (pour l'écran d'ordinateur) que pour celle de la tablette électronique et des téléphones intelligents.

Pour plus d'information, consulter la [section 4.4 du guide des normes graphiques](#).

Dimension

Pour l'instant, la taille est évaluée à 72 pixels de haut. Dépendamment de la résolution des écrans, particulièrement celle des téléphones intelligents, cette donnée peut varier. Le bandeau doit occuper environ le huitième de la hauteur d'un écran de téléphone (en excluant le nom du site).

Le logo du gouvernement

Il a été déterminé que le logo du gouvernement soit cliquable et qu'il mène vers la page d'accueil du portail [Québec.ca](#).

Écran d'ordinateur : Dans le modèle au fond bleu, le logo du gouvernement est centré, en hauteur, dans le bandeau. Dans le modèle au fond blanc, il se place au centre de la partie blanche. Il faut toujours tenir compte de l'espace de dégagement requis autour du logo. À gauche, celui-ci doit s'aligner vis-à-vis la limite de la marge du contenu du site.

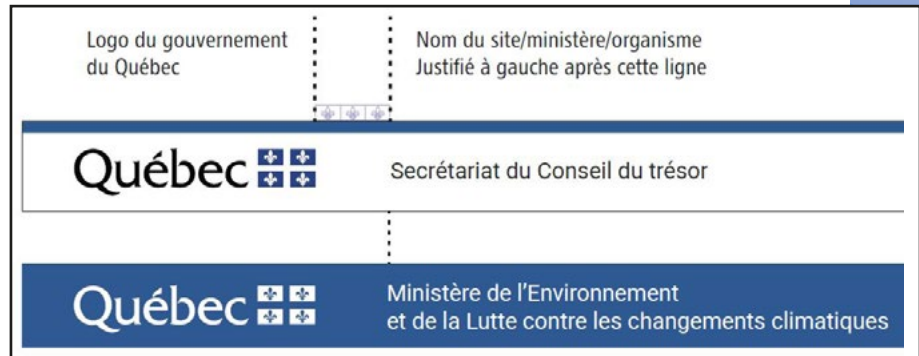
Écran de téléphone intelligent : Le logo se situe dans le coin supérieur gauche, avec la distance obligatoire de la zone de dégagement vers les bordures de l'écran.





Le nom du site, du ministère ou de l'organisme

Écran d'ordinateur : Le nom doit se trouver à distance de trois parties rectangulaires du drapeau, à droite du logo du gouvernement. Il peut être écrit sur une ou deux lignes.



Écran de téléphone intelligent : Le nom doit se trouver sous la zone qui comprend le logo du gouvernement et les éléments du menu (s'il y a lieu). Il doit être aligné, à gauche, avec le logo. Il est déconseillé d'utiliser plus de cinq lignes.



La zone personnalisable

Cette zone sert à intégrer des éléments de navigation généraux et complémentaires qui s'appliquent à l'ensemble du site. Il s'agit de la partie de droite du bandeau d'en-tête dans toutes les plateformes.

Tous les détails concernant la présentation et les liens admissibles à être ajoutés dans cette zone font l'objet d'un aide-mémoire spécifique. [Veuillez le consulter pour plus de détails.](#)